

Toute l'actualité de votre commune

Les infos de JANAILHAC

64

Déc. 2020

Bulletin d'informations municipales

www.janailhac-mairie.fr



LE VILLAGE « PLAUD »

À retrouver en page 19 de ce bulletin

ZOOM SUR LES ARTICLES À RETROUVER DANS CE NUMÉRO

Mot du Maire // Les délibérations // Voirie // Travaux // École // Référents village // Développement durable // P.L.U.i. // Cérémonie Patrimoine // Nos villages // Les associations // Collecte des déchets // Communauté de communes // C.I.A.S. // Musée...

Mémento pratique

Mairie et Agence postale

Horaires d'ouverture :

Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi

■ Mairie	9h-12h et 14h-17h30
■ La Poste	9h-12h et 14h-17h

Samedi

■ Mairie	9h-12h
■ La Poste	9h-11h30

Fermé le mercredi

Pour nous contacter :

☎ 05 55 00 71 06

📠 05 55 75 23 12

🌐 Site : www.janailhac-mairie.fr

@ mairie.janailhac@orange.fr

Les employés municipaux

- Secrétaire de Mairie et Agent postal : **Marie-José FAURE**
- Agent communal principal d'entretien : **Éric BONAFY**
- Agent communal d'entretien : **Lucie LEMAITRE**
- Cantinière : **Isabelle GARNAUD**
- Employée surveillance des classes et Cantine : **Sylvie DEBORD**
- Agent administratif et Garderie scolaire : **Caroline MASSY**

Numéros utiles

- Le Terrier des Galoupiaux 05 55 00 76 58
- Relais Assistants Maternels Parents 06 33 65 85 75
- Déchetterie de Nexon 05 55 58 35 42
- Déchetterie de S^t Yrieix 05 55 08 26 06

SAUR : 05 87 23 10 01

N° d'urgence pour dépannage téléphonique

Assistant social

- **M. GRAFOUILLÈRE Renaud**

Permanences à Nexon :

- Lundi : 9h-12h (sans RDV)

- Jeudi : 9h-12h (sur RDV)

05 55 58 18 41 ou 05 55 58 30 91

VOS RENDEZ-VOUS EN 2021

En raison du contexte sanitaire, la municipalité ne proposera pas de cérémonie de vœux cette année...

Week-end 1 ^{er} -2 mai	■ FÊTE DE LA SAINT EUTROPE
Vendredi 8 mai	■ CÉRÉMONIE « VICTOIRE DE 1945 »
Courant mai	■ RANDONNÉE/CHASSE AUX TRÉSORS
Courant juin	■ FÊTE DES ÉCOLES (S ^t Priest-Ligoure)
Début juillet	■ MARCHÉ PIQUE-NIQUE
Mi-juillet	■ MÉCHOUI
1 ^{er} week-end de novembre	■ FÊTE DU TERROIR
Jeudi 11 novembre	■ CÉRÉMONIE « ARMISTICE 1918 »
Courant décembre	■ MARCHÉ DE NOËL

Le calendrier est susceptible d'évoluer.

Nous vous communiquerons les dates précises au fur et à mesure, en fonction de l'évolution sanitaire.

meilleurs
vœux



pour l'année 2021

Le Maire,
le conseil municipal
et les employés
communaux



LE SOMMAIRE



■ LE MOT DU MAIRE	4	■ ZOOM SUR LE VILLAGE DE PLAUD	19
■ L'ÉTAT CIVIL	5	■ LES 3 CRAYONS BLEUS	20
■ LES DÉLIBÉRATIONS	6	■ LE COMITÉ DES FÊTES	20
■ VOIRIE	7	■ LA PÊCHE	22
■ TRAVAUX	8	■ LE CLUB DU 3 ^e ÂGE	22
■ L'ÉCOLE	9	■ PANNEAU POCKET	22
■ PORTRAITS	10	■ RANDONNÉE « AU FIL DE L'ISLE »	23
■ RÉFÉRENTS VILLAGE	12	■ BOÎTE À LIVRES	23
■ DÉVELOPPEMENT DURABLE	13	■ SAINT-JEAN-LIGOURE	24
■ P.L.U.i.	14	■ SAINT-PRIEST-LIGOURE	24
■ CÉRÉMONIE	14	■ COLLECTE DES DÉCHÊTS	25
■ PATRIMOINE	15	■ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	26
■ NOS VILLAGES	16	■ C.I.A.S.	28
■ SIAEP	17	■ MUSÉE CÉCILE SABOURDY	30
■ NOUVEAUX ARRIVANTS	18	■ LES ENTREPRENEURS DE LA COMMUNE	31



LE MOT DU M

La crise sanitaire d'un retentissement planétaire restera gravée dans la mémoire de toute génération confondue.

Le caractère inédit de cette pandémie doit nous appeler à la plus grande humilité face à sa propagation.

Le système de santé français est décrit comme l'un des meilleurs au monde. Toutefois, les professionnels de santé manifestent leur inquiétude face au manque évident de moyens humains et logistiques pour répondre aux besoins. Les institutions politiques doivent tirer impérativement des enseignements de cette crise sanitaire et remettre la santé au cœur des priorités.

A l'échelon communal, la crise sanitaire n'est pas sans incidence financière. Des dépenses supplémentaires ont été engagées concernant l'achat de désinfectant virucide et de matériels de protection. L'emploi d'une personne supplémentaire, pour l'encadrement des enfants de l'école lors de la pause méridienne, a été nécessaire. Simultanément, nous avons un manque de recettes liées à l'arrêt de la location de la salle des fêtes ainsi qu'au surcoût de chauffage de celle-ci.

Monsieur Christian Bezeau a pris la direction de l'école depuis la rentrée de septembre. Soixante enfants sont scolarisés à l'école de Janailhac. Pour répondre aux exigences dictées par le protocole sanitaire, la salle des fêtes est mise de nouveau à disposition de la garderie et de la restauration scolaire.

Pendant la période estivale, des lavabos supplémentaires ont été installés pour optimiser le temps consacré à l'hygiène des mains.

La commission travaux s'est penchée depuis de nombreuses semaines sur la sécurisation de l'école.

Depuis la rentrée de Toussaint, la rue des écoles est mise en sens unique avec un accès véhicule interdit de la place Henri Bonnet. À l'issue de la période test, des travaux en régie seront réalisés avec la mise en place d'espaces végétalisés remplaçant ainsi les barrières de protection.

L'évolution de la formule des repas proposés aux enfants vous sera détaillée dans un article suivant par les élus de la commission cantine.

Des « référents village » pourront désormais intervenir et être sollicités sur 5 secteurs de la commune. Un article leur est consacré.

La bascule est en cours de transformation en boîte à livres. Je voudrais, au nom de la municipalité, remercier tous les bénévoles qui interviennent sur ce chantier solidaire.

Nathalie et Karim Hamoudi sont devenus propriétaires de l'ensemble immobilier « Le Saint-Eutrope » depuis quelques semaines. Au cours de l'été, nous avons reçu le couple pour un échange dirigé vers la relance de l'activité bar et restaurant. La communauté de communes exerce la compétence économique et a signé avec le département une convention d'octroi des aides en matière d'immobilier et d'entreprises, élargie dernièrement au secteur de l'hôtellerie restauration. Dans ce cadre, nous avons accompagné les porteurs de projet pour faciliter leurs démarches et obtenir des financements pour l'acquisition du bâtiment mais également pour la réalisation des travaux. Nous pouvons nous réjouir de la détermination de Nathalie et Karim pour recréer du lien dans la commune et valoriser leur savoir-faire.

Au mandat précédent, les élus municipaux s'étaient positionnés pour l'installation d'une borne à incendie à Betour. Ces travaux, d'un montant de 3 500 € H.T., se sont

réalisés en concomitance des modifications du carrefour de Betour. Dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, l'État est intervenu à hauteur de 25 % des travaux H.T.

Sur la période 2020/2022, les villages de Chamessouze et de Rongéras vont bénéficier de l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques. Le financement des travaux est pris en charge intégralement par le Syndicat Énergies Haute-Vienne. La première phase de travaux est programmée à Chamessouze pour une période de 6 à 8 semaines à compter de fin novembre. Ces investissements permettront de sécuriser l'accès aux réseaux. Dans cette optique, le conseil municipal devra solliciter le SEHV pour intervenir dans les derniers hameaux de la commune.

Il est inconcevable de ne plus avoir accès au téléphone et par là-même à une connexion internet, qui plus est sur la période anxiogène que nous subissons. Dans un courrier adressé à la direction d'ORANGE, j'ai fait part de ma stupéfaction face au manque de réactivité du groupe suite à l'incident localisé sur le secteur du Pavillon. Dès lors, des moyens humains et techniques ont été déployés pour la remise en fonction du réseau.

L'appel public à la concurrence pour la réfection de la toiture de l'église est lancé. Les travaux devraient débuter au mois de mars et s'achever début novembre 2021.

La carte communale a permis depuis son application en 2007 de développer significativement notre commune, elle est à ce jour abrogée. Les différentes législations liées à l'urbanisme ont imposé d'élaborer un nouveau document à l'échelle intercommunale. Le PLUi (*Plan Local d'Urbanisme Intercommunal*), est opposable depuis le 20 novembre. Vous pouvez obtenir

toutes les informations et consulter ce document à la mairie.

Au cours du mois d'octobre, le conseil municipal a sollicité l'aide du Département pour le projet de mise aux normes des toilettes de l'école, à partir d'une étude fournie par l'Agence Technique de la Haute-Vienne. L'État vient de modifier ses conditions d'attribution de subventions. Pour qu'un projet soit éligible, il faut désormais présenter une étude réalisée par un maître d'œuvre rémunéré au pourcentage et non plus par l'ATEC dont les études techniques sont comprises dans la cotisation annuelle.

De ce constat, je proposerai au conseil municipal de se positionner au premier semestre 2021 sur le choix d'un architecte.

Un programme de voirie a été réalisé au cours du mois d'octobre par l'entreprise Pijassou. Le Conseil Départemental a attribué une subvention à hauteur de 50 % des travaux.



La commission sociale s'est réunie à plusieurs reprises pour travailler sur le projet d'une complémentaire santé communale.

Le tissu associatif constitue la pierre angulaire de l'animation et de la vie de la commune. Le contexte sanitaire n'a pas permis l'organisation habituelle des manifestations. Toutefois, des modifications sont intervenues au cours de cette période. C'est maintenant Dominique Mazabraud qui est président du Comité des Fêtes et Christian Lesage président de l'association de marche « Au Fil de l'Isle ». Nous leur souhaitons bonne chance dans leur fonction.

La municipalité ne proposera pas de cérémonie de vœux début janvier en raison de la situation sanitaire. Néanmoins, le conseil municipal ainsi que le personnel municipal se joignent à moi pour vous adresser tous nos vœux...

Que 2021 vous apporte bonheur et joie mais surtout, vous garde en excellente santé ! Prenez soin de vous ainsi que de vos proches en cette période de turbulences.

Philippe Devarissias



État civil

Naissances

- 17 avril | COURNARIE MOINE Ava (4 Maumont)
- 25 juillet | MOTA Mickaëla (Plaud)
- 22 août | GOFFI Ashley (3 rue de Kilstett)
- 5 sept. | MEUNIER Axel (24 Chamessouze)
- 15 nov. | SURGET Camille (2a Le Bas Fût)
- 25 nov. | KHALDI Luna (2 Le Marginier)

Janailhac vous souhaite la bienvenue et félicitations aux heureux parents.

Mariages

- 28 sept. | MACQUIGNEAU Déborah et BARDINI Enzo (1 Le Bois de Maumont)

Tous nos vœux de bonheur.



Décès

- 14 déc. 19 | MORAND Bernard (1 rue des écoles)
- 25 mars | BUXERAUX Gaston (La Romejouze)
- 9 sept. | GRENIER Yvette (épouse DITLECADET) (21 rue Saint Eutrope)
- 20 nov. | ROMIEU Jean (Rongeras)
- 6 déc. | COUDERT Marie (veuve BLANCHER) (Maumont)

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées.

Les 53 délibérations prises au cours de cette année sont disponibles et consultables en mairie.

Ci-dessous vous en trouverez quelques unes :

- Délib. 2020/02 – Choix du maître d'œuvre pour la station d'épuration
- Délib. 2020/04 – Sécurisation voie communale, panneaux 30 km/h Petit Betour et Pavillon
- Délib. 2020 /05 – Demande de subventions travaux toiture de l'église
- Délib. 2020/31 – Redevance d'occupation du Domaine Public – ENEDIS
- Délib. 2020/32 – Redevance d'occupation du Domaine Public – ORANGE
- Délib. 2020/33 – Tarifs cantine scolaire 2020-2021
- Délib. 2020/35 – Tarifs assainissement 2021
- Délib. 2020/36 – Demande de subventions Point-à-temps automatique 2021
- Délib. 2020/37 – Mise en place d'une réserve d'eau
- Délib. 2020/38 – Demande de subventions mise au norme des toilettes de l'école
- Délib. 2020/39 – Tarif taxe d'aménagement
- Délib. 2020/45 – Demande de subvention pour DSIL (*Dotation Soutien Investissement Local*) assainissement
- Délib. 2020/48 – Redevance d'occupation du Domaine GAZ

TAUX D'IMPOSITION 2020

identique à 2019

Taxe Foncière Bâti	14,73 %
Taxe Foncière Non Bâti	67,01 %

TARIFS ASSAINISSEMENT 2021

	ANNÉE 2020	ANNÉE 2021
Mètre cube	1,04 €	1,06 €
Taxe fixe	42,00 €	44,00 €

TARIFS SCOLAIRE 2020-2021

Garderie

Matin entre 7h et 8h15	1,50 €
Soir entre 16h45 et 19h	1,50 €

Cantine

Repas enfant	2,60 €
Repas adulte	4,05 €

TARIFS SALLE DES FÊTES « ANDRÉ GARNIER »

Résident commune et communauté de communes

LOCATION	1 jour	2 jours
Salle seule	100,00 €	200,00 €
Salle avec cuisine et/ou vaisselle	125,00 €	250,00 €
Frais de chauffage (1/11 au 30/04)	35,00 €	70,00 €
Journée supplémentaire	100,00 €	

Non résident commune et communauté de communes

LOCATION	1 jour	2 jours
Salle seule	125,00 €	250,00 €
Salle avec cuisine et/ou vaisselle	175,00 €	350,00 €
Frais de chauffage (1/11 au 30/04)	35,00 €	70,00 €
Journée supplémentaire	150,00 €	

Association de Janailhac et de la ComCom

3 premières manifestations payantes	gratuites
Dès la 4 ^e manifestation : salle seule	75,00 €
Dès la 4 ^e manifestation : salle + cuisine/vaisselle	100,00 €

Association hors communauté de communes

LOCATION	1 jour	2 jours
Salle seule	100,00 €	200,00 €
Salle avec cuisine et/ou vaisselle	150,00 €	300,00 €
Frais de chauffage (1/11 au 30/04)	35,00 €	70,00 €
Journée supplémentaire	150,00 €	

Une caution de 500 € sera demandée à la prise des clés et sera rendue à la restitution des clés, selon l'état des lieux.

TARIFS CIMETIÈRE AU 1^{er} JANVIER 2021

Tombes et caveaux

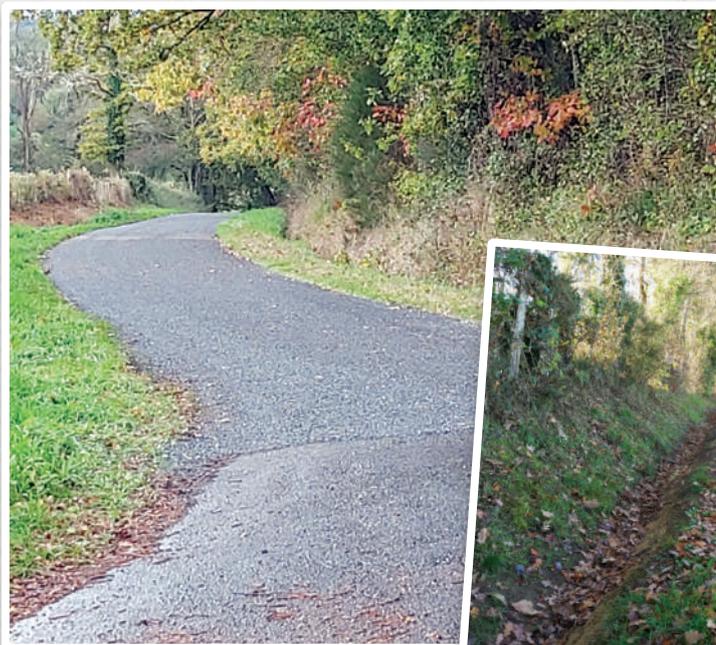
Prix au m ² (concession perpétuelle)	90,00 €
Ouverture et fermeture de caveau (à l'exception des caveaux en granit poli et ceux qui disposent d'une porte tampon)	190,00 €
Creusement tombe	300,00 €
Exhumation simple	200,00 €
Exhumation avec réduction de corps	310,00 €
Taxe funéraire	110,00 €

Columbarium

Concession trentenaire renouvelable	500,00 €
Ouverture columbarium	100,00 €
Taxe funéraire	110,00 €

Jardin du souvenir

Tarif dispersion des cendres	30,00 €
Taxe funéraire	110,00 €



DIVERS TRAVAUX

L'entretien de la voirie constitue une lourde charge pour la commune de Janailhac, 77 000 € en fonctionnement et investissement. Les dépenses d'entretien des voies communales sont obligatoires (*Code de Voirie Routière*). Afin de répondre à ses obligations, et de garder un réseau routier communal en bon état, la municipalité a engagé des travaux d'entretien de la voie publique pour permettre à ses usagers de circuler en toute sécurité.

Travaux réalisés cette année (routes concernées) :

- Curage et dérasage VC101 aux Landes de Paulhiat et VC111 au Breuilh ;
- Dérasement d'accotement et pelon central, purges de chaussée à Chamessouze ;
- Tranchée drainante, purges de chaussée à La Bellaudie ;
- Dérasement d'accotement et pelon central à Maumont ;
- Réfection VC4 de Baumard au carrefour de La Jaussonie ;
- Réfection VC102 du Pouyol au Bas Fût ;
- Fauchage, débroussaillage, signalisation

Le point-à-temps, réparation partielle de la chaussée, a été réalisé par l'entreprise Eiffage, le Syndicat de Voirie de Nexon n'ayant pas d'équipe suite aux restrictions sanitaires.

- VC104 > Voie ferrée - Les Vanneaux.
- VC3 > D118a à la D31 - de la sortie de Janailhac à Paulhiat.
- VC116 > Maumont – Le Bois de Maumont – D31.
- VC204 > Maumont – VC3.
- VC26 > D118(Croix) – Le Breuilh – VC113.
- VC113 > D118 – La Bellaudie – VC26.

par Gérard Grenier

RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ ET DE TÉLÉCOMMUNICATION

Le Syndicat Énergies Haute-Vienne (SEHV) effectue des travaux dans le hameau de Chamessouze.

Il s'agit de mettre en souterrain les réseaux d'électricité et de télécommunication afin de les renforcer et de les sécuriser. Cela permettra

d'effacer cette « pollution visuelle » qui envahit nos campagnes.

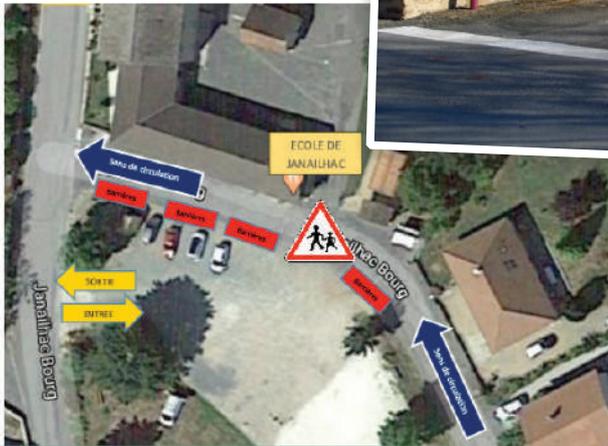
L'accès pour les riverains, les secours, les transports scolaires et les évacuations d'ordures ménagères est maintenu. Des déviations ont été mises en place pour le reste des usagers de la voirie.

Par la suite il en sera de même pour le hameau de Rongéras.

Le coût des travaux est totalement pris en charge par le SEHV.

Si vous circulez sur cette partie de la commune soyez prudents.

par Gérard Grenier



- La rue des écoles sera en sens unique depuis la rue Saint Eutrope vers la rue Général Arbonneau.
- Le stationnement sera autorisé uniquement sur la place Henri Bonnet.
- L'accès à la place se fera uniquement par la rue du Général Arbonneau et non plus par la rue des écoles.
- La circulation sera restreinte dans la rue des écoles.



SÉCURISATION DE L'ÉCOLE

Comme vous l'avez remarqué, depuis le 26 octobre la circulation de la rue des écoles a été mise en sens unique, depuis la rue Saint-Eutrope vers la rue du Général Arbonneau. L'objectif de cet aménagement est de sécuriser l'accès des écoles pour nos enfants. La place a été isolée de la rue temporairement par des barrières pour tester ce dispositif. Les employés municipaux ont

aussi déployé tout leur talent artistique pour réaliser un damier matérialisant la traversée devant le portail.

Compte tenu des retours positifs, un aménagement paysager sera réalisé au printemps pour pérenniser ce dispositif.

par Anthony Tessier et Laurent De Marchi



BORNE INCENDIE

Dans le cadre de protection incendie sur le secteur de « Betour » un poteau incendie a été installé par la société SAUR à proximité de l'entreprise RICARD et FILS.

Cet équipement, pour lutter contre les incendies, répond aux normes et aux besoins du SDIS 87 pour assurer sereinement les interventions des sapeurs-pompiers en cas de sinistre.

Ces travaux d'équipement ont coûté 3524,10 € H.T. et sont subventionnés à hauteur de 25 % dans le cadre de la DETR (Dotation Équipement Territoire Ruraux).

par Kamel Amri

AVANCÉE DU PROJET CONVENTION MUTUELLE AXA

La commission sociale travaille depuis plusieurs semaines sur le projet de la convention mutuelle.

Nous avons sollicité plusieurs organismes afin de leur faire part de notre proposition de conventionnement. L'assureur Axa a répondu à notre demande et a proposé leur offre santé à destination des communes.

La convention devrait être passée dans le premier trimestre 2021 et fera l'objet d'une information plus complète.

La commission remercie les trois résidents de la commune qui ont accepté de participer à cette étude.

par Séverine Stadelmann

LA VIE DE L'ÉCOLE

Cette année, 60 enfants sont inscrits à l'école de Janailhac et sont répartis ainsi : ● Grande section/CE2 : 19 élèves (13+6) avec Jonathan Coiffard assisté de Sylvie Debord, ATSEM ; ● CP : 21 élèves avec Muriel Brusq ; ● CE1 : 20 élèves avec Christian Bezeau.

Cette année, sur fond de crise sanitaire, ne permettra pas de mener les actions qui jusque là rythmaient une année scolaire. Sont donc annulées les sorties suivantes :

- **Piscine** : Les classes de Muriel Brusq et Jonathan Coiffard étaient concernées pour un cycle de 7 séances à la piscine de Saint-Yrieix. Nous tenons à remercier l'association des parents d'élèves « Les 3 crayons bleus » ainsi que les municipalités qui s'étaient engagées à financer l'une les entrées à Villasport, les autres, les transports ;
- Rencontres sportives proposées par l'USEP : le protocole sanitaire ne permettant pas de les mettre en place, le renouvellement des licences n'a pas été effectué ;
- La **sortie cinéma** de Noël ;

- Le cycle « **Percussion** » animé par Yacha Boeswillwald concernant les 3 classes est pour l'instant suspendu.

- Les **visites à la médiathèque Markoff** de Nexon programmées en première période ont heureusement pu être maintenues.

- L'activité physique prend la forme de **randonnées** le vendredi après-midi quand les conditions météorologiques le permettent.



Le blog de l'école blogsenclasse.fr/87-janailhac-rpi (aussi accessible en tapant « *blog RPI Janailhac* » dans votre moteur de recherche) est régulièrement alimenté en articles et en photos. Vous pourrez y retrouver l'actualité de l'école et du R.P.I., des informations utiles ainsi que des tranches de vie des élèves.

N'hésitez pas à le consulter et à laisser un commentaire, les enfants seront ravis de vous lire !

Enfin, un grand merci à l'ensemble des partenaires de l'école pour leur investissement au quotidien : la municipalité et son personnel, l'association des parents d'élèves ainsi que tous les bénévoles.

Vous pouvez contacter l'école en utilisant :

- Notre boîte aux lettres (à côté de la mairie) ■ E-mail : ce.0870160b@ac-limoges.fr
- Téléphone : **05 55 00 77 16** (si possible en dehors des heures de classe)

VISITE AU SEIN DU RPI JANAILHAC, SAINT-JEAN-LIGOURE ET SAINT-PRIEST-LIGOURE

En septembre dernier, les élus de la commission RPI ont pu visiter les écoles des trois communes. Les maires ont respectivement présenté les locaux et échangé sur les atouts et les axes d'améliorations.

Cette visite a permis de conforter une volonté d'unité sur les décisions liées au fonctionnement (*tarifs can-*

tine, garderie, règlement de fonctionnement...) et de soulever des pistes de réflexions sur la possibilité de mutualiser les achats des produits bruts pour les trois cantines, afin de maintenir un tarif compétitif du prix du repas et favoriser la valorisation des produits locaux.

Enfin la poursuite du travail de sécurisation des écoles du RPI a été

un sujet abordé compte tenu du contexte sanitaire actuel, les moyens mis à la disposition de chacune des communes, les contraintes techniques liées aux locaux, les moyens humains et matériels pour répondre aux exigences en vigueur.

par Séverine Stadelmann



Depuis 1989, Isabelle prépare les repas pour les enfants de l'école. Actuellement, notre fournisseur principal est Transgourmet, grossiste alimentaire, cela depuis 2007.

Cette rentrée, nous avons mis en place le programme En équilibre proposé par la société Transgourmet :

C'est un programme de menus équilibrés intégrant une journée végétarienne et des aliments très variés. Nous avons deux livraisons par semaine, ce qui permet d'avoir des produits très frais. Toutefois, nous pouvons modifier chaque plat proposé. Nous commandons les menus en collaboration avec notre cantinière, Isabelle, et nous tenons aussi compte du goût des enfants.

La majorité des légumes, fruits, viandes, poissons sont livrés frais ou bruts et ensuite cuisinés sur place, par Isabelle.

De plus, depuis le mois d'octobre, nous nous réservons deux jours par mois pour la réalisation de repas 100 % producteurs.

Les critères de choix de nos fournisseurs sont bien sûr, la proximité, la qualité des produits, ainsi que leur capacité à pouvoir livrer leurs produits directement à la cantine, en respectant les règles sanitaires.

Pendant la récréation du matin, nous fournissons un en-cas pour les enfants qui le souhaitent (*pruneaux, abricots secs, fromage...*).

En plus de son travail de cantinière, Isabelle effectue le ménage dans les salles de classes, la mairie et la salle des fêtes.

Nos fournisseurs sont et seront :

Viande bovine produits bruts et transformés	La ferme du Breuilh (<i>Janailhac</i>) <i>Saucisses, steaks hachés...</i>
Viande porcine, volailles, produits bruts et transformés	EARL PECOUT (<i>Château-Chervix</i>) <i>Boudins, saucisses, charcuterie...</i>
Pommes de terre	Verger du Clos Montbessier (<i>La Meyze</i>)
Légumes	Les Jardins de La Vergne (<i>87210 Dinsac</i>) - Agriculture raisonnée et permaculture (<i>par le biais du drive fermier mis en place à la ferme du Breuilh à Janailhac</i>)
Œufs bio	GAEC de Lauterie (<i>Saint-Jean-Ligoure</i>)
Fromages chèvre et vache	Laurent Bonneau (<i>La Roche-l'Abeille</i>)
Pain et pâtisseries	L'Atelier de Janailhac - Boulangerie L'Atelier Sucré (<i>Nexon</i>)
Yaourts fermiers	Ferme BASTELLI DOMENICO (<i>19370 Chamberet</i>) par le biais de l'EARL PECOUT qui distribue ses produits avec les siens dans La Ruche qui dit oui
Pommes	Coopérative LIMDOR (<i>Saint-Yrieix-la-Perche</i>)

Nous sommes en recherche constante de nouveaux producteurs. Nous nous efforçons de fournir à nos enfants des repas goûteux, sains et équilibrés tout en maîtrisant les coûts au maximum.

A la rentrée de septembre 2020, la crise sanitaire étant toujours là, nous avons embauché temporairement Coralie Malier. Elle intervient déjà au « Terrier des Galoupiaux » à Janailhac.

La mise à disposition de la salle des fêtes pour le restaurant scolaire, afin de répondre aux exigences de distanciation physique entre les enfants, a été nécessaire.

Il devenait indispensable de renforcer notre équipe par une personne supplémentaire afin d'assurer une sécurité sanitaire maximale durant la pause méridienne de 12h à 13h30 et notamment pendant la prise des repas.



En 2011, notre RPI Janailhac-Saint-Priest-Ligoure s'est agrandi avec l'intégration de l'école de Saint-Jean-Ligoure. Cela a entraîné, pour notre commune, la mise en place d'une classe de grande section de maternelle. La création d'un poste d'ATSEM, Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles, était devenue nécessaire.

C'est tout naturellement que la municipalité de l'époque a demandé à notre ATSEM actuelle, Sylvie, si elle souhaitait occuper ce poste. En effet, depuis 2009 Sylvie était présente dans notre école pour surveiller les enfants à la montée et la descente des bus scolaires, ainsi que pour faire des remplacements ponctuels à la cantine. Ce métier, nécessitant beaucoup de patience, d'empathie et de bienveillance envers les enfants, lui convenait, elle accepta.

Sa journée est rythmée par l'accompagnement des enfants de grande

section de maternelle dans la classe, mais aussi de tous les élèves dès leur arrivée et départ devant le portail de l'école. Elle les accueille et les surveille dans la cour jusqu'à ce qu'ils rentrent dans leurs classes respectives. Une fois dans sa classe, elle accompagne le maître, Jonathan, pour le bon déroulement des activités, soit en préparant le matériel nécessaire, soit en aidant les enfants à bien effectuer leur tâche.

Depuis le début de la pandémie tous les agents de notre école redoublent d'attention concernant l'application des mesures d'hygiène, notamment en ce qui concerne le lavage des mains. Elle aide et vérifie que chaque élève se lave bien les mains avant de sortir et de rentrer de la récréation et de la cantine. Le soir à la sortie des

classes, elle surveille les élèves et s'assure que tout se passe bien lorsqu'ils partent avec leurs parents ou montent dans les différents bus. De plus elle effectue le nettoyage de la classe, des lavabos et des toilettes 2 fois par jour. Les enfants qui ne partent pas dès la sortie des classes restent à la garderie.



Caroline enchantent les enfants qui y participent.

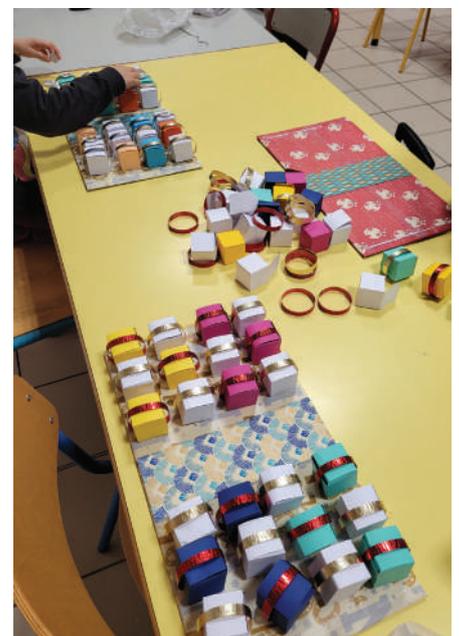
Chaque jour, une quinzaine d'enfants de Janailhac, Saint-Priest ou Saint-Jean-Ligoure s'y retrouvent. Pour les enfants qui veulent participer, Caroline propose des ateliers créatifs en relation avec les saisons et les fêtes qui rythment l'année scolaire.

Par exemple, pour la fête d'Halloween, les enfants ont fabriqué des lampions et autres sujets maléfiques.

En cette fin d'année, les enfants ont préparé un calendrier de l'avant. De plus, Lucie et Éric font régulièrement appel au talent des enfants et de Caroline pour peindre les silhouettes des personnages, ou créer des décors qui prennent vie dans les parterres de fleurs de notre bourg.

Depuis la crise de la COVID, la salle des fêtes est totalement mise à

disposition de l'école pour la cantine et la garderie. Cela permet à Caroline de projeter aux enfants qui ne veulent pas participer aux activités, un film ou un dessin animé sur le grand écran, ceci afin d'éviter un trop grand brassage des enfants dans la cour.



Fabrication de calendriers de l'Avent

Depuis mars 2014, notre école propose une garderie pour les enfants. Caroline a été recrutée pour animer cette garderie et seconder Marie-José au secrétariat de la mairie et à l'agence postale.

La grande amplitude des horaires de 7h00 à 19h00 convient parfaitement aux parents et les activités variées et créatives proposées par

Référents de village

Nous sommes là pour multiplier les occasions de mieux se connaître et communiquer



Philippe DEVARISSIAS



Éliane MAZABRAUD



Jean-Louis GOUDIER



Gérard GRENIER



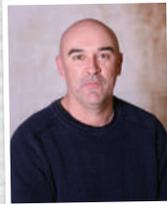
Laurent DE MARCHI



Kamel AMRI



Frédéric BONNAUD



Jean-François BOULESTEIX



Carine MOREAU



Marlène BESSE



Marie LESAGE



Séverine STADELMANN



Arnaud COCO



Janine LEROY



Anthony TESSIER

La municipalité a à cœur de mettre en place sur ce début de mandat, une mesure essentielle à tous. En effet, nous souhaitons multiplier les occasions de mieux se connaître et de communiquer par le biais des référents de village.

Nous sommes 15 élus et nous avons ainsi découpé notre commune en cinq secteurs avec 3 référents sur chaque secteur.

par Marlène Besse

Vous avez des observations, des suggestions, des demandes à formuler ?
Nous sommes à votre disposition pour les faire remonter vers la mairie.

Vous êtes de nouveaux habitants ? Contactez-nous

Ouverture de la mairie

- du lundi au vendredi : 9h-12h – 14h à 17h30
- le samedi : 9h-12h • fermée le mercredi

Tél. 05 55 00 71 06 – E-mail : mairie.janailhac@orange.fr

Site : www.janailhac-mairie.fr

- Marie Lesage
- Éliane Mazabraud
- Anthony Tessier

Le bourg, Le Breuil,
La Roumejouze,
La Bellaudie,
La Mongie,
Le Mazet, Le Viillard

- Marlène Besse
- Philippe Devarissias
- Carine Moreau

Chamessouze,
Plaud,
Rongereras,
l'Isle,
La Croix de Rongereras

- Kamel Amri
- Arnaud Coco
- Gérard Grenier

Betour
Le Petit Betour,
Les Bouèges,
Le Pavillon

Le Pouyol,
Le Bas Fut,
Les Landes Du Vert,
Las Péroussas,
Les Landes de Pauliat,
Pauliat, Bellevue,
Mauumont

- Jean-François Boulesteix
- Jean-Louis Goudier
- Séverine Stadelmann

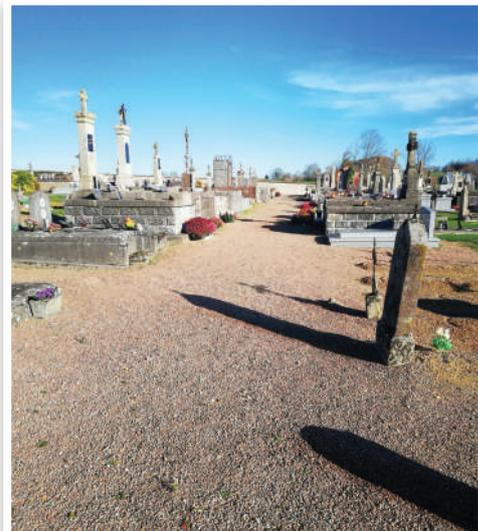
Les Pradelles,
Le Boucheron, Baumard,
Baillant, La Fond Bertrand,
Abjat, La Jaussonie,
Le Marginier,
Le Moulin des Chapelles,
Les Chapelles, Le Mas Pataud

- Frédéric Bonnaud
- Laurent De Marchi
- Janine Leroy

*Nous
sommes
à votre
écoute !*



L'engazonnement



Vue des allées qui seront engazonnées en 2021

ENGAZONNEMENT ET ACCESSIBILITÉ DU CIMETIÈRE

Les nouvelles normes concernant le développement durable sont suivies par Janailhac. Les agents municipaux continuent à engazonner le cimetière. Pour une personne à mobilité réduite, l'entrée du cimetière par le petit portillon n'est pas aisée à cause d'un seuil un peu

haut. La porte centrale du grand portail bénéficie d'un plan incliné beaucoup plus accessible. Dès lors, cet accès est ouvert en permanence.

par Marie Lesage, Séverine Stadelmann et Laurent De Marchi



Haie de photinia aux Chapelles

FLEURISSEMENT

Un aménagement au lieu-dit les Chapelles a été effectué. Une haie de photinia a été plantée afin de dissimuler la vue du poste de transformation HTA/BTA (*distribution d'électricité locale*).

Au niveau du jardin de l'ancienne poste, des bacs anciens ont été remplacés par la plantation de rosiers tiges. Et à côté du four à pain, les agents ont planté des clématites et rosiers.

Sur la place principale du village, des bacs ont été réalisés par les agents afin de les garnir de végétaux.

Les agents municipaux, avec la participation très active des enfants accueill-

lis à la garderie, ont créé des décors sur le thème de la Reine des neiges disséminés sur les jardins de la place du village.

Les plantations réalisées ont été sélectionnées afin de contribuer à la diminution de l'arrosage qui est estimé à environ 80 % de moins que les années précédentes.

La municipalité souhaite faire appel aux jardiniers et jardinières qui souhaitent œuvrer au fleurissement de la commune par le don de boutures vivaces, arbustes et petits plants.

par Marie Lesage et Séverine Stadelmann



Depuis 2008, la carte communale établie en 2007 définissait les zones constructibles de la commune. Le législateur a décidé que les cartes communales en cours ne seraient plus renouvelées. En 2014, la communauté de commune du Pays de Nexon a décidé d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui se substituait aux documents en cours dans les communes de la Communauté.

Après plus de 5 ans, ce document vient enfin d'aboutir ! Il a été approuvé le 1^{er} octobre 2020 par le Conseil de Communauté et est devenu opposable depuis le 20 novembre 2020. Il soulève cependant un certain nombre de réflexions.

La volonté de l'État est de réduire les surfaces constructibles de nos communes et ainsi limiter le poten-

tiel développement de celles-ci.

Le nombre d'hectares qui étaient constructibles en 2007 a été largement revu à la baisse. Les futures constructions devront se faire sur des parcelles bien plus petites afin de densifier le nombre de construction à l'hectare et elles devront se faire le plus près possible des bourgs.

Nous savons – et la période de crise sanitaire que nous venons de vivre l'a accentué – combien il est plus facile de vivre à la campagne que dans les villes, combien les relations humaines y sont plus simples, plus apaisées.

La crise sanitaire a accentué le désir de nos concitoyens de venir s'installer dans nos communes rurales. Les élus régionaux, départementaux et communaux essaient de rendre

nos territoires attractifs par les services offerts en matière d'éducation, de services aux personnes (*jeunes ou plus âgées*) par le déploiement de moyens rapide de communication numériques ou physiques alors même que les lois souhaitent réduire les surfaces constructibles.

Nous savons tous que la surface de notre pays n'est pas extensible à l'infini et qu'il convient de limiter la consommation de l'espace tant pour nos paysans que pour le maintien d'un milieu naturel préservé.

Le document élaboré n'est pas éternel, il aura une durée limitée.

Un juste milieu entre la position du législateur et celle des élus de terrains serait la bienvenue.

par Jean Louis Goudier

Cérémonie

UNE CÉRÉMONIE INHABITUELLE

La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée dans une ambiance bien particulière cette année.

Nous n'étions que quelques-uns à accompagner notre porte-drapeau, Jean Bonnaud, comme pour la cérémonie du 8 mai, pour honorer la mémoire de nos soldats disparus.

Afin de réaffirmer l'unité et la solidarité existante et nécessaire au sein de notre RPI dans cette période difficile, les maires de Saint-Priest-Ligoure et de Saint-Jean-Ligoure s'étaient joints à nous.

La lecture des messages du Ministre chargé des anciens combattants par Philippe Devarissias, Maire, et de l'Union Fédérale des Anciens Combattants par Richard Bonnet, Correspondant, nous a rappelé qu'il y a 100 ans, le 10 novembre 1920, afin de rendre hommage à tous ces



poilus anonymes auxquels le pays devait sa victoire, le cercueil d'un soldat fut exposé devant le panthéon, puis inhumé sous l'arc de triomphe. Depuis, la flamme brûle sur la tombe du soldat inconnu et est ranimée tous les jours.

Il a été rappelé aussi, qu'aujourd'hui encore, des hommes meurent au combat, pour la France, hors de nos frontières.

Pour clore cette cérémonie, une gerbe à été déposée au pied du monument aux morts et une minute de silence a été observée.

Ensuite, Philippe Devarissias a accompagné les maires de Saint-Priest-Ligoure et de Saint-Jean-Ligoure afin d'assister aux cérémonies dans leurs communes respectives.

par Éliane Mazabraud



DE L'HÔTEL DES VOYAGEURS À...

Après la mort de René Augier, les héritiers de ce dernier devinrent propriétaires de la maison située non loin de l'église qui avait été en son temps, hôtel, épicerie, bistrot. Ils la mirent en vente. Madame et Monsieur Garnier avaient trouvé cet immeuble plein de charme. C'est ainsi qu'ils décidèrent d'acquérir ce bien. Ils devinrent propriétaires de cette maison. Ils avaient imaginé pleins de projets qui hélas ne purent voir le jour à la suite du décès de Madame Garnier.

André Garnier est venu s'installer à Janailhac en 1990. Il s'était parfaitement intégré à la vie locale, participant à toutes les fêtes. Sa bonne humeur et son goût des chansons restent dans les mémoires. Il était devenu janailhacais.

Il y a quelques années, il m'avait fait part de son souhait de léguer à la commune cet immeuble. C'est dans ce sens qu'il rédigea son testament. Le 22 mars 2019, il décédait dans sa maison. La commune devint alors propriétaire de cet immeuble et de tout ce qu'il contenait. André aurait souhaité que cet immeuble puisse accueillir un commerce, un bar ou un restaurant.

Cet immeuble date de la fin du 18^e siècle (1785 sur le linteau de la fenêtre du salon). Nous pouvons légitimement penser qu'avant lui un ou d'autres immeubles existaient à cet emplacement. Dans la paroi de la cave, on apercevait deux trous en partie bouchés.

La commune ayant d'excellentes relations avec le service d'archéologie de la DRAC, il fut convenu d'effectuer un sondage. Ce dernier a été réalisé par l'association ARCHÉA. Il fera l'objet d'un rapport sur les différents sondages faits tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'église.

Voici publié quelques lignes de cette note rédigée par ARCHÉA et publiée dans la lettre d'information d'octobre 2020 qui indique « *L'objectif du sondage était de préciser le plan, inédit et de tenter de caractériser la cavité, autant du point de vue de la typologie que de sa chronologie. Les sessions déjà réalisées ont permis de dégager le plan ramifié de cette cavité composée de trois galeries (et apparemment dépourvue de salles).*

La proximité des murs du bâtiment et d'importantes quantités de remblais empêcheront son dégagement



intégral, d'autant qu'il se prolonge hors des limites de la maison (sous la place) ; il sera toutefois possible de dresser le plan dès que possible... Doit être souligné également le soutien de la commune par la mise à disposition des deux employés communaux pour l'évacuation des remblais... ».

Nous venons d'évoquer le passé et le présent de cet immeuble.

L'emplacement de cet immeuble, situé au centre du bourg entre les deux places, en fait un lieu au potentiel important. La municipalité de Janailhac s'est engagée à associer les habitants qui le veulent à l'élaboration de ce projet.

Il nous appartient à tous collectivement de définir l'avenir de cet immeuble.

par Jean Louis Goudier

En 2017, je vous avais proposé une petite promenade autour des noms des villages de notre commune. Le nom des lieux ou toponymie raconte un peu la vie de nos ancêtres, comment ils ont nommés les lieux où ils vivaient. Dans notre parcours, je vous propose que nous repartions de ce temps et que nous continuions notre promenade. Certains noms font référence à des éléments historiques ou sont liés à l'activité, d'autres à des éléments végétaux, d'autres enfin ont une existence récente ou ont disparu.



Beumard, Chamessouze ou Chamenssouze : ce sont des villages anciens pour lesquels nous ne disposons d'aucune information. Le centre du village n'a pas du tout évolué depuis au moins deux siècles.

Bellevue n'indique pas comme nous pourrions le penser un endroit avec une belle vue au sens d'esthétique mais une vue dégagée. C'est dans ce village que le 19 août 1840 est né Pierre Elie Alary. Il est plus connu sous son nom d'auteur Hemma-Prosbert. Il s'est éteint à Saint-Yrieix en 1916. Il a publié plusieurs ouvrages qui se passent en Limousin chez Flamarion à Paris et Ducourtieux. Nous pouvons citer « Choses et autres » en 1911 et « Mon domaine de B ».

La Fond-Bertrand : ce village fait référence à une fontaine appartenant à Bertrand.

La Jausaunie ou La Joussonie : village appartenant au collège des Jésuites. Nous possédons un relevé de ce village au 17^e siècle.

Le Mazet était un repaire entouré d'un mur. La Tour chapelle faisait partie de cette fortification. Elle a été inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques

en 1990. La maison bourgeoise ne manque pas d'allure, elle a été transformée au cours des siècles. Elle était composée de deux pavillons latéraux qui ont été reliés entre eux vraisemblablement au 18^e siècle. Cette belle demeure est entourée d'un parc.

La Mongie : le nom indique la présence de religieuses en ce lieu. Aucun document ou trace archéologique ne vient cependant étayer cette affirmation. Nous savons que ce lieu-dit faisait en son temps partie du domaine du Mazet.

Pleau ou Plaud : le nom fait référence à des terres labourables.

Le Moulin du Breuilh : ce moulin a fonctionné jusque dans l'immédiat après-guerre. Il dépendait avant la Révolution Française du domaine du Mazet. En 1924, il possédait trois meules. Outre la production de farine, ce moulin avait aussi un pressoir à pommes et une scie. La famille Bonnet en est toujours propriétaire.

Le Moulin des Chapelles : ce moulin dont les propriétaires étaient la famille Sazerat de Nexon a cessé de fonctionner il y a plus d'un siècle. En 1896, le meunier y vivait avec

femme et enfants soit 7 personnes.

Lien avec la végétation ou la nature

Trois villages tirent leur nom de la végétation :

Betour déjà évoqué et le **Petit Betour** viennent du latin *Betulla* qui indique la présence de bouleau.

La Réméjouse évoque un terrain envahi de ronces comme le village de Rongéras. Un souterrain a été découvert en ce lieu à la fin du 19^e siècle. La maison de maître est une construction récente. Elle fut édifée par la famille De Loménie en 1899.

Le Boucheron et la Côte du Boucheron font référence à un endroit boisé.

Les différents villages portant le nom de landes, **Landes de Betour, du Vert, de Paulhiat** font état de la qualité des sols comme le village de **Las Peroussas** qui signifie à un terrain pierreux.

Le village de l'Isle fait un lien avec la rivière du même nom qui prend sa source dans des parcelles situées entre les village de Chamessouze, Pleau et Rongéras avant de se jeter dans la Dordogne à Libourne.

Villages récents

Le Pavillon : il s'agit d'un village récent. Au moment de la réalisation du cadastre en 1819, le village n'est pas mentionné. Une seule maison y est construite en bordure du Chemin royal de Limoges à Périgueux, qui fut construit au 18^e siècle par Trudenne, alors ingénieur de l'intendant Turgot ou CD 704.

Le Bas-Fût n'apparaît qu'à la fin du 19^e siècle comme la Croix de Rongéras. Il n'en est pas fait mention sur le plan Napoléon.

Villages disparus

Moulin de Rongéras : il se situait au sud-est du village de Rongéras en aval de l'étang et figure sur le plan cadastral de 1819. Nous ne trouvons plus de mention par la suite.

Le Pont de Paulhiat : ce village est indiqué dans le tableau de recensement de 1886 avec 7 habitants mais nous ignorons sa situation géographique.

La Croix du Coq : ce village dont le nom a été récemment abandonné

était situé à l'emplacement est du village du Petit Betour.

Nous achevons notre promenade sur le territoire de notre commune. Connaître son territoire et l'histoire de Janailhac permet de mieux appréhender le présent pour faire face aux défis de l'avenir.

par Jean Louis Goudier

S.I.A.E.P.

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Le SIAEP a été créé le 3 mai 1966 par les communes de Nexon dont le maire était René Rebière, Saint-Maurice dont le maire était Maurice Deschamps et Janailhac dont le maire était Henri Bonnet. Le 28 avril 1969, la commune de Janailhac se retirait du syndicat pour le réintégrer le 5 septembre 1977. La mission de ce syndicat était de produire et de distribuer dans les bourgs et les villages une eau abondante et de qualité.

Depuis cette période il n'a cessé de répondre à cet objectif et à cette mission. Le syndicat est constitué actuellement de deux représentants titulaires par commune. La Présidence est assurée par Valérie Lacorre de Nexon, Bernard Chazeau de Saint-Maurice-les-Brousses qui en est le Vice-Président et moi-même Secrétaire. Gérard Grenier est le deuxième représentant de la commune. Janine Leroy est déléguée suppléante.

L'ensemble du patrimoine de ce syndicat est constitué des différents captages, châteaux d'eau, stations de traitement et des conduites qui distribuent l'eau sur les trois communes. La gestion de ce service est assurée par la SAUR qui en est

la société délégataire. Ce contrat a commencé à courir le 1 janvier 2016 et prendra fin le 31 décembre 2025.

Le SIAEP en quelques chiffres c'est 5 sources, 153 kilomètres de réseau, 3 stations, 8 châteaux d'eau.

Pour l'année 2019, 183 000 m³ d'eau ont été consommés. 2 113 compteurs sont en fonctionnement dont 24 neufs installés au cours de l'année 2018, 100 % des analyses bactériologiques se sont révélées conformes.

L'eau n'a pas de valeur marchande. Comme l'air, en droit il s'agit d'un *res nullius (la chose de personne)*. Sa captation, son traitement, ainsi que sa distribution et les taxes qui y sont rattachées en constituent le prix. Ce prix peut être différent suivant les collectivités concernées en fonction des contraintes physiques auxquelles le service est confronté. Pour l'année 2020 il est fixé à 2,19 € auquel il convient d'ajouter pour les habitants du bourg la participation au traitement des eaux usées.

L'eau consommée sur Janailhac provient du réservoir du Plantadis. L'eau est ensuite stockée au réservoir du Bas-Fût et ensuite distribuée sur la commune. En 2019, notre commune

disposait de 234 compteurs contre 224 en 2014. Le volume d'eau consommé était de 21 307 m³ en 2014 et de 20 131 m³ en 2019. On constate aussi cette diminution sur les deux autres communes.

Le budget de ce syndicat s'équilibre à la somme de 390 000 € en fonctionnement et 1 521 000 en investissement. Les travaux réalisés cette année sont essentiellement effectués sur la commune de Nexon.

Le bilan de l'année écoulée a été présenté aux conseils municipaux des communes concernées.

Le SIAEP de Nexon va devoir faire face, dans les années à venir à des enjeux importants dûs au changement climatique et à la raréfaction de la ressource, aux sécheresses à répétition que nous connaissons, à la distribution d'une eau de qualité parfaite exempte de tout produit nocif à la santé et enfin l'intégration comme compétence obligatoire de ce service à la communauté de communes. Le SIAEP aura l'obligation de relever ce défi afin de permettre à chacun d'entre nous de disposer en quantité d'une eau de qualité

par Jean Louis Goudier

RÉOUVERTURE DU SAINT EUTROPE

Bienvenue à Karim et Nathalie qui ont acquis le St Eutrope, ancien hôtel restaurant bien connu des habitants de Janailhac et des alentours, fermé depuis 2017. Les rénovations ne leur font pas peur, ils ont retroussé leurs manches et d'importants travaux sont en cours.

Après quelques années en région parisienne, ils ont décidé de revenir en Limousin, terre d'origine de Nathalie et de sa famille, afin de poursuivre leur activité bar-restaurant.

La famille de Karim travaillait dans la restauration depuis 3 générations et Karim a suivi la même voie. Il aime cuisiner, recevoir.



Ses origines à la fois algérienne et ch'ti nous promettent un mélange de saveurs où les produits et recettes de nos producteurs locaux seront à l'honneur.

Une ouverture est prévue courant mars de la partie bar-restaurant le midi, pour une vingtaine de couverts, avec un espace épicerie produits secs.

D'autres projets sont envisagés tels que des soirées à thème, point relais colis...

Ce qu'ils aiment avant tout : la convivialité et la simplicité dans les échanges.

par Janine Leroy

NOUVEAUX MARAÎCHERS

Bienvenue à Thibaud et Aurélia, jeune famille arrivée depuis un peu plus d'un an à Janailhac.

Après ses études, Thibaud part en voyage à la rencontre des paysans du monde et de France et fait son apprentissage sur le terrain.

Aurélia est issue d'une famille d'agriculteurs au Mexique qui lui ont transmis la connaissance et le lien avec la terre qu'elle souhaite, me dit-elle, partager et préserver pour les générations futures.

Après de longues années de recherches dans différentes provinces, ils tombent sous le charme d'une parcelle de terre à Janailhac entourée de bois et d'étang. Encouragés par l'accueil qui leur est fait, ils achètent afin de s'y installer et de développer un projet de maraîchage, verger, petits fruitiers, plantes pour tisanes et tissage de laine de mouton en accord avec le rythme de la terre et de leurs convictions écologiques. Des ballades sur le thème de la reconnaissance des plantes qui nous entourent sont aussi envisagées.

Les premières parcelles sont en place et commencent à produire. La paille des champs sert de couverture à la terre et aux semis.

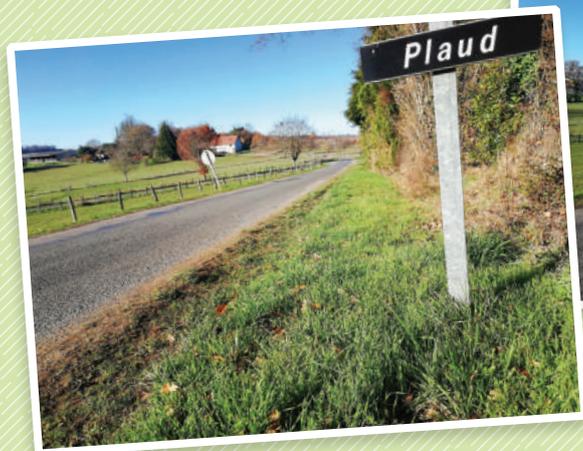


Les récoltes et produits seront mis à disposition par le biais de la vente directe, et sur les marchés.

Laissons-leur le temps d'avancer dans les plantations et semis, nous reviendrons les voir au printemps.

par Janine Leroy

Zoom sur le village de Plaud

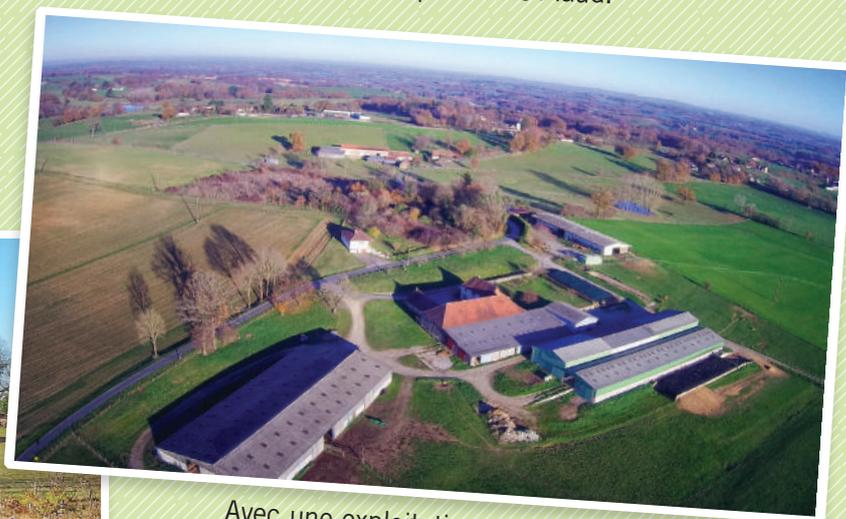


Plaud : hameau situé à l'ouest de notre commune. Il est constitué de 5 habitations où résident 12 habitants.

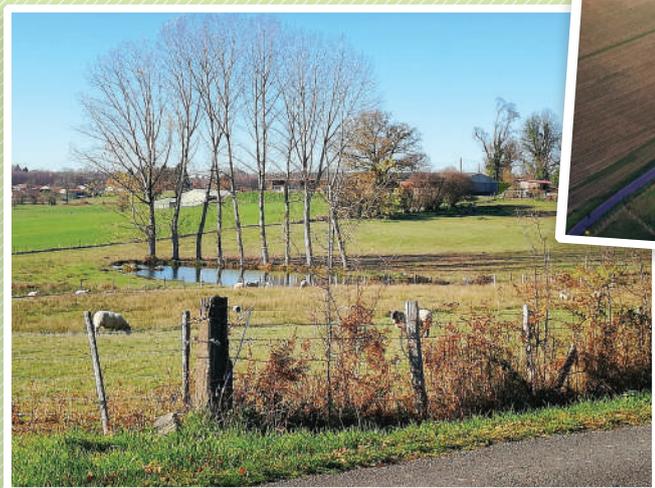


Jolie balade sur la Voie Romaine surplombant Plaud.

Crédit photos : Marie Lesage et Antoine Voisin



Avec une exploitation agricole.



Le saviez-vous ?

À Plaud se trouve une des sources de l'Isle.

par Marie Lesage



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU RPI JANAILHAC, SAINT-JEAN-LIGOURE ET SAINT-PRIEST-LIGOURE

Le 29 septembre 2020 s'est déroulée l'assemblée générale des 3 Crayons Bleus. Nous remercions tous les participants pour leur présence et avons le plaisir de vous présenter le bureau qui sera à votre disposition cette année. Comme pour tout le monde, l'année passée fut quelque peu tronquée pour notre association.



Ateliers de Noël à Janailhac

Nous avons tout de même quelques souvenirs chaleureux de nos ateliers de Noël, ainsi que de la soirée repas dansant à base de tartiflette et déguisements. Ce sont les deux événements qui ont pu voir le jour en 2019/2020, le confinement ayant amputé au calendrier nos deux autres importantes activités que sont le loto et bien sûr la fête des écoles.

Nous souhaitons tout de même souligner ici notre gratitude envers les parents bénévoles qui viennent invariablement concourir au bon déroulement et au succès de tout ce que nous tâchons d'organiser. Sans oublier l'implication systématique et généreuse de l'équipe pédagogique de tout le RPI. Merci à vous tous !

COMITÉ DES FÊTES DE JANAILHAC

Chers habitants de Janailhac, lors de l'assemblée générale du 21 septembre dernier, le nouveau bureau du comité des fêtes a été élu.

- **Président** : Dominique MAZABRAUD
- **Vice-Présidents** : Mario LEROY et Jean-Louis VOISIN
- **Trésorière** : Marlène BESSE
- **Secrétaire** : Florent DEFORGE

Nous remercions l'ensemble du bureau précédent pour le travail effectué et allons faire de notre mieux pour faire perdurer toutes les animations existantes et vous en proposer de nouvelles pour animer notre commune tout au long de l'année.

Si cela nous est possible avec le contexte actuel, le calendrier 2021, serait maintenu avec dans un premier temps, la fête de la Saint Eutrope du mois de mai, le Marché Nocturne de début juillet et la Fête du terroir de début novembre.

Nous réfléchissons aussi à la possibilité de préparer un deuxième marché nocturne fin août et un marché de Noël courant décembre. Nous sommes aussi preneur de nouvelles idées et de volontaires...

N'hésitez pas à nous contacter :

- E-mail : comitedesfetesjanailhac@yahoo.com
- Facebook : Comité des Fêtes de Janailhac

L'assemblée générale de rentrée nous a permis d'annoncer que malgré le manque d'activités, et donc la baisse de l'enveloppe globale, nous avons tout de même réussi à dégager suffisamment de fonds pour assurer le **financement des sorties « piscine, savoir nager » pour 4 classes** (merci aux mangeurs de tartiflette !).

Autre bonne nouvelle : nous sommes heureux de dépasser les **100 adhésions** ! Ce chiffre continue d'augmenter chaque année, et cela nous encourage à nous investir davantage pour continuer à faire tourner l'association et permettre une continuité des actions.

Cette nouvelle année scolaire d'un genre très particulier présente un sacré challenge afin de proposer aux enfants et aux familles du RPI une offre d'activité adaptées au contexte. Comme l'an passé, nous nous sommes rapidement réunis avec les enseignants du RPI afin de planifier cette année main dans la main.

À défaut de convivialité, nous misons sur la gourmandise et la générosité de nos bienfaiteurs en partant sur ce calendrier pour 2020/2021 :

- Novembre/décembre 2020 : **vente de chocolats** de chez Monbana.
- Février 2021 : **tombola**.
- Avril 2021 : **vente d'objets personnalisés par les enfants** via le site web Dessin d'Ecole, avec l'aide précieuse des enseignants.
- Mai 2021 : **randonnée/chasse aux trésors**.
- Fin juin 2021 (date encore indéterminée) : **fête des Écoles** à Saint-Priest-Ligoure.

Est-il besoin de souligner qu'il est difficile de planifier ou même d'envisager l'organisation d'événements rassemblant du public telle que la fête de fin d'année.

Nous déplorons nous aussi la situation sanitaire qui chamboule nos habitudes et nos champs d'actions. Mais nous sommes confiants dans notre volonté et notre capacité à rebondir en attendant des jours meilleurs.

D'ici là, restez donc aux aguets via les cahiers de liaisons des enfants mais aussi à travers le blog du RPI ou notre page Facebook (@les3crayonsbleus), que nous alimentons en infos régulièrement.

En attendant, nous sommes à votre entière disposition pour toutes vos demandes et nous vous souhaitons, malgré tout, une très bonne année scolaire à toutes et tous.

par Les 3 crayons bleus



Soirée tartiflette



Marché de Noël

Nous avons eu le plaisir de vous proposer un **marché de Noël** le dimanche 13 décembre dernier. Nous avons été ravis de l'engouement que celui-ci a pu avoir dans ce contexte compliqué. Nous réfléchissons donc, à une éventuelle édition 2021 avec quelques animations supplémentaires si cela est rendu possible.

Bonne et heureuse année 2021 de la part du comité des fêtes de Janailhac.

par Florent Deforge

AAPPMA « LIGOURE BRIANCE »

L'Édito : avec un seul jour d'ouverture, le 14 mars, puis en cette fin d'année, une nouvelle interdiction de pratiquer notre loisir préféré, la frustration est grande de rester cloîtrés dans nos domiciles et de ne pouvoir assouvir notre passion. Mais nous, pêcheurs, sommes respectueux des consignes sanitaires et durant ces périodes de confinement, nous sommes nombreux à nous être penchés sur nos archives personnelles pour regarder et parfois redécouvrir des photos anciennes de beaux poissons prélevés. Les programmes télé nous offrent également d'excellents reportages sur le « loisir pêche ».

Cette année 2020 restera marquée dans les mémoires. Et si nous voulons dresser un bilan complet de ce tableau déjà sombre, nous devons évoquer une année météorologique qui n'a pas amené les précipitations nécessaires à la ressource hydraulique indispensable à nos cours d'eaux locaux.

Pour autant, la nature nous a souvent démontré qu'elle est capable de se régénérer assez rapidement. Nous devons garder patience et espérer que les journées de pluies vont arriver prochainement. Gageons qu'en 2021 nous pourrions reprendre nos activités si populaires : le concours de pêche « jeunes pêcheurs » traditionnellement organisé fin juin et le concours « adultes » de septembre. Prenez soin de vous et de vos proches.

par Didier Marcellaud



Photo ci-dessus : sculpture faite à la tronçonneuse lors d'une opération de nettoyage de la Briance par un artiste qui s'ignore : Rémy Sénamaud.



Édition 2019 du concours de pêche « adultes »

Crédit photos : Didier Marcellaud

OÙ TROUVER VOTRE CARTE DE PÊCHE ?

- Le Comptoir à Saint-Priest-Ligoure
- Le Bistrot Saint Jean à Saint-Jean-Ligoure
- L'office de tourisme de Pierre-Buffière
- Le garage Lachenaud à la gare de Pierre-Buffière
- Mais aussi sur internet : www.cartedepeche.fr

(sélectionner AAPPMA Ligoure-Briance dans le menu déroulant des AAPPMA de la Haute-Vienne)

AAPPMA « Ligoure Briance »
Siège social - Mairie
87260 SAINT-JEAN-LIGOURE

L'AUTOMNE DE SAINT EUTROPE - CLUB 3^e ÂGE

Depuis le pot au feu du 29 février notre Club est à l'arrêt. Notre activité va du 1^{er} avril au 31 mars.

La situation sanitaire ne nous a pas autorisé l'assemblée générale du 4 avril. L'année 2020/2021 est sérieusement compromise par ce virus. Ne prenons pas de risques. Les activités de fin d'année (*fête du terroir, loto, repas*) sont annulées.

Gardons l'espoir, 2021 permettra-t-il de nous réunir sans contrainte ?

Malgré ces désagréments souhaitons à tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

par André Faure

Application PanneauPocket

VOUS DÉSIREZ RECEVOIR EN TEMPS RÉEL DES INFORMATIONS PRATIQUES ET UTILES DE JANAILHAC ?

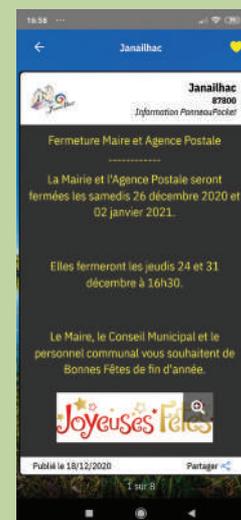


Nous vous invitons à télécharger dès maintenant l'application PanneauPocket.

Il suffit simplement de télécharger gratuitement l'application mobile PanneauPocket sur son téléphone portable, et hop !

Les informations et les alertes de sa commune sont toujours accessibles.

Qu'il soit habitant permanent ou de passage, l'utilisateur de PanneauPocket ne communique pas son numéro de téléphone ou son adresse-mail pour être informé.



L'utilisation de l'application est gratuite et illimitée, quelque soit la fréquence de consultation des panneaux et des alertes.

- Le téléchargement de l'application mobile est gratuit.
- Le service est gratuit et illimité, vous n'avez rien à payer.

AU FIL DE L'ISLE

Bonjour à toutes et à tous. Voilà plus d'un an que nous avons créé votre association, au Fil de l'Isle, libre et sereine comme ce petit ruisseau dont le mince filet prend source au bas de Plaud puis effleurant le plateau de Chamessouze, il poursuit sa course vers le soleil couchant à travers les dédales du Périgord mélangeant notre caractère granitique à la douceur de la plaine Aquitaine ; des millénaires durant.

Un trait commun entre ce petit ruisseau qui nous sert de repère et notre association, le temps ; le temps qui nous garde, le temps qui nous protège des turpitudes et aléas en tous genres, nous sommes là, au Fil de l'Isle.

Notre dernière assemblée générale, a renouvelé son conseil d'administration. Christian Lesage en est le nouveau Président. Nous remercions chaleureusement Dominique Mazabraud qui en fut le premier et surtout l'instigateur de l'association. Nos bilans moraux et financiers reflètent la pérennité du cadre mis en place et augure des actions constructives pour les mois à venir.

La découverte de nouveaux sentiers, la création de randonnées élargies aux communes limitrophes, l'accès aux points remarquables de la Commune vont nous occuper une grande partie des mois à venir.

Vous proposer des circuits accueillants, ouverts et accessibles à tout le monde : tels sont nos désirs.



Tous les adhérents vous remercient et vous souhaitent une très belle année 2021. Nous espérons bien évidemment la fin rapide de cette pandémie et que nous retrouvions rapidement la liberté de randonner comme il nous plait.

par Michel Boucher et Christian Lesage

Nous rejoindre, adhérer, participer > merci de bien vouloir contacter les personnes suivantes :

- **Président** : Christian LESAGE - 06 67 72 08 87
- **Secrétaire** : Michel BOUCHER - 06 32 97 33 17
- **Trésorier** : Bernard SEGUIN - 05 55 00 71 96

Partage

BOÎTE À LIVRES

La boîte à livres ou plutôt la **balance à livres** située sur la place en face de l'école est en cours de restauration.

À son origine, la bascule publique qui pouvait peser jusqu'à trois tonnes, était gérée par un habitant de la commune en régie. On y pesait les bestiaux et les produits agricoles. Elle était nécessaire à l'économie des villages pour les négociations et les transactions.

L'idée de la rénover a germé lors d'une randonnée de l'association « Au Fil de l'Isle » en visitant celle de La Roche-l'Abeille. Le projet étant de la mettre en valeur, conserver son authenticité en lui redonnant un rôle social, culturel et écologique.

C'est un lieu qui reposera sur l'échange et le partage où chacun pourra y déposer ou emprunter des

livres, bandes dessinées, revues gratuitement 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Une ou plusieurs personnes seront référentes afin d'éviter un détournement d'usage (*lieu de stockage ou livres non adaptés*) et une notice de fonctionnement sera affichée.

Chantier citoyen, participatif où chacun en fonction de son savoir-faire et de ses envies prend les pinceaux et les outils. La toiture, l'enduit des murs, la chappe, la réparation de la porte et des fenêtres sont terminés. Il reste à effectuer le plafond, la décoration et l'installation des étagères avant la mise en fonctionnement.

Les personnes intéressées pour développer et faire vivre cet endroit peuvent se faire connaître à la mairie.

par Janine Leroy



Saint-Jean-Ligoure



Il se passe des choses dans la vallée de la Ligoure : à Saint-Jean-Ligoure, la réfection de la traversée du bourg se poursuit !

La municipalité poursuit ses travaux de mise en accessibilité des trottoirs et de la voirie de la route départementale RD15. Afin de renforcer le caractère ancien et moyenâgeux du bourg, des pavés sont utilisés sur les trottoirs et les caniveaux. Tous les ouvrages ont

été mis à niveau et désormais, les piétons peuvent déambuler en toute sécurité.

En 2021, une nouvelle tranche concernera le tronçon qui débutera au carrefour de la Mairie et s'achèvera à l'entrée des locaux techniques.

L'éco-point sera totalement repensé et intégré dans le nouvel aménagement. La voirie sera redimensionnée et des écluses seront créés afin d'obliger les automobilistes à réduire leur vitesse.

par Didier Marcellaud

Bibliothèque de Saint-Priest-Ligoure

BIENVENUE À LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-PRIEST-LIGOURE

La bibliothèque qui se situe à côté du comptoir est un lieu très apprécié tant des petits que des grands. La variété des ouvrages, le mobilier chaleureux et les diverses animations proposées pendant l'année donnent vraiment envie de fréquenter le lieu.

La bibliothèque est gérée par les bénévoles de l'association « cultures et loisirs ». En plus d'une ouverture 5 jours par semaine, cette petite équipe de bénévoles proposent de nombreuses actions tout au long de l'année : accueil de classes, animations culturelles, ateliers créatifs, expositions, conférences...

Des animations sont également organisées en partenariat avec la bibliothèque départementale de prêt et le réseau des médiathèques de la communauté de communes Pays de Nexon – Monts de Châlus.

La bibliothèque est ouverte à tous, n'hésitez pas à venir la découvrir.

Heures d'ouverture :

Mardi, mercredi, jeudi de 10h à 12h et de 15h à 17h30. Vendredi de 10h à 12h et de 15h à 18h30. Samedi de 10h à 12h.





Calendrier 2021 de collecte des déchets

Pôle Environnement : 05 55 78 67 94 - environnement@paysdenexon-montsdechalus.fr
www.paysdenexon-montsdechalus.fr



Les jours fériés, la collecte se fait le lendemain sauf pour les vendredis fériés où elle se fait la veille.

DÉCHÈTERIES DE CHÂLUS ET DE NEXON		
HORAIRES D'OUVERTURE D'HIVER		
	Châlus*	Nexon**
Lundi	9h - 12h 14h - 17h	8h - 12h 13h30 - 17h30
Mardi	Fermée	8h - 12h
Mercredi	9h - 12h 14h - 17h	8h - 12h 13h30 - 17h30
Vendredi	9h - 12h 14h - 17h	8h - 12h 13h30 - 17h30
Samedi	9h - 12h 14h - 17h	8h - 12h 13h30 - 17h30

HORAIRES D'OUVERTURE D'ÉTÉ		
	Châlus*	Nexon**
Lundi	9h - 12h 14h - 18h	8h - 12h 14h - 18h
Mardi	Fermée	8h - 12h
Mercredi	9h - 12h 14h - 18h	8h - 12h 14h - 18h
Vendredi	9h - 12h 14h - 18h	8h - 12h 14h - 18h
Samedi	9h - 12h 14h - 18h	8h - 12h 14h - 18h

* du 1^{er} novembre au 31 mars / ** du 1^{er} novembre au 30 avril

* du 1^{er} avril au 31 octobre / ** du 1^{er} mai au 31 octobre

VOUS AVEZ ACCÈS À TOUTES LES DÉCHÈTERIES DU SYDED DE LA HAUTE-VIENNE.
(retrouvez les horaires sur www.syded87.org)

En 2021, votre jour de collecte ne change pas. Retrouvez-le au dos du calendrier

Cochez votre jour de collecte : Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

Pensez à sortir votre bac la veille au soir Semaine rose Semaine jaune

JOURS DE COLLECTE À JANAILHAC

- **Mardi semaine rose** > Bourg et principaux hameaux
 - **Jeudi semaine rose** > Betour
- **Jeudi semaine jaune** > Chamessouze et Plaud

Votre jour de collecte ne change pas.

QUELQUES CONSEILS :

- **Présentez votre bac plein** : pour limiter le nombre de levées ;
- **Déposez-y uniquement des déchets non recyclables** pour réduire le poids facturé ;
- **Sortez votre bac la veille au soir** du jour de collecte et retirez-le dès que possible ;
- **Pensez à l'entretien de votre bac** en le lavant régulièrement pour améliorer le vidage et l'hygiène ;
- **Présentez votre bac couvercle fermé**, sans tasser les sacs ;
- **Les sacs déposés à côté ou sur le bac ne sont pas collectés.**

LE TRI... OUI, LES DÉPÔTS SAUVAGES... NON MERCI !

Les déchets déposés au pied des éco-points, les ordures ménagères jetées dans les colonnes d'emballages, autant d'incivilités qui coûtent cher et qui doivent être nettoyées par les agents communaux.

La communauté de communes a mis en place un partenariat avec les brigades de Gendarmerie de Châlus et Nexon pour que les contrevenants soient verbalisés pour leur dépôt : **amende d'un montant de 68 € minimum à laquelle s'ajoute une facturation forfaitaire des frais d'enlèvement allant de 75 € à 120 €.**

La loi Économie Circulaire du 10 février 2020 permet de lutter encore plus efficacement contre les dépôts sauvages, notamment en renforçant les sanctions et en facilitant l'identification (*usage de vidéos*).

Les solutions pour jeter vos déchets :

- **Pour les déchets recyclables** : « ce n'est pas devant mais dedans ! », ils doivent être déposés dans les conteneurs jaunes, bleus ou verts.
- **Pour les encombrants, les cartons, l'électroménager** : ils sont acceptés dans le réseau des déchèteries du SYDED de la Haute-Vienne.
- **Pour les ordures ménagères non recyclables** : elles se jettent dans votre bac individuel (mis à disposition par la communauté de communes).



DANS CETTE PÉRIODE PARTICULIÈRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RESTE MOBILISÉE AVEC :

Des aides d'urgence aux entreprises impactées par la COVID-19
(renseignements & demande de dossier : 05 55 45 16 22 -
E-mail : florent.roblin@interconsulaire87.fr)

Des services accessibles du lundi au vendredi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h : 05 55 78 29 29

CULTURE

Avec le réseau de médiathèques Pays de Nexon-Monts de Châlus, riche de ses 8 médiathèques (*Bussière-Galant, Les Cars, Châlus, Dournazac, Flavignac, Lavignac, Nexon et Pageas*) vous pouvez continuer d'emprunter des livres, CD, DVD, magazines, de consulter les ordinateurs et/ou tablettes numériques.

Nos médiathèques, c'est aussi une programmation culturelle variée accessible à tous, petits et grands. La saison culturelle 2020-2021, portant sur les 5 sens, fera des médiathèques un carrefour où se rencontreront sensations, perceptions à travers expositions, ateliers, racont'heures sensorielles, rencontres... Programme trimestriel à surveiller...

Vous voulez en savoir plus ? Consultez le site internet du réseau et accédez au catalogue en ligne de l'ensemble des médiathèques pour une réservation en ligne :

<https://mediatheques.paysdenexon-montsdechalus.fr>

Quelques dates à retenir :

(programme complet sur notre site internet)

- Mercredi 6 janvier : **Des livres et des jeux (6-11 ans)** - Médiathèque de Nexon à 16h / **Racont'heure (- 3 ans)** - Médiathèque de Nexon à 11h ;
- Vendredi 8 janvier : **Askip ! La culture se partage (à partir de 12 ans)** - Médiathèque de Châlus à 17h15 ;
- Mercredi 13 janvier : **Atelier sensoriel avec l'Atelier-musée de la terre de Puycheny (tout public)** - Médiathèque de Nexon, 14h30 ;
- Mercredi 20 janvier : **Racont'heure (+ 3 ans)** - Médiathèque de Flavignac à 10h30 ;
- Samedi 23 janvier : **La Nuit de la lecture (tout public)** - Médiathèque de Nexon ;
- Vendredi 29 janvier : **La Parenthèse, le club des lecteurs** - Médiathèque de Flavignac à 18h ;
- Samedi 30 janvier : **Sensibilisation à la déficience visuelle avec Mes Mains en or** - Médiathèque de Nexon à 14h.

MON SERVICE DÉCHETS



Un service réorganisé, pour toujours plus de valorisation et de prévention !

En 2021, votre jour de collecte et votre couleur de semaine ne changent pas ! Début décembre, vous avez reçu le calendrier 2021 dans votre boîte aux lettres. Il est également disponible en mairie.

Un accès élargi à toutes les déchèteries du département (hors agglomération de Limoges)

De nouvelles possibilités de tri : tous les emballages se trient (*qu'ils soient en plastique, en carton ou en métal*). Il y a des erreurs de tri qui mettent en danger les agents du centre de tri : des cadavres d'animaux, des déchets dangereux, piquants (DAS-RI), électriques... La vue, l'odeur, la manipulation de ces déchets posent des problèmes de santé et d'hygiène pour les agents. Il en est de même avec les déchets déposés au pied des éco-points et qui doivent être nettoyés quotidiennement par les agents communaux... **Autant d'in-**

civilités qui vous coûtent cher. Votre geste de tri est essentiel, continuez à respecter les agents et l'environnement !

Des résultats encourageants !

Tout au long de l'année, nous avons constaté d'importantes évolutions des flux de déchets sur le territoire. La poubelle « résiduelle » s'est considérablement allégée, au profit du réemploi, du recyclage, de l'apport en déchèteries et du compostage dans les jardins.

- 31 % d'ordures ménagères collectées dans les bacs individuels
- + 27 % des déchets recyclables triés aux éco-points.

ENVIRONNEMENT



Le service des ordures ménagères et SPANC poursuivent leurs activités

L'opération « De l'électricité sur mon toit » pour la promotion du photovoltaïque est mise entre parenthèse le temps de la crise sanitaire. Mais vous pouvez continuer à nous solliciter pour plus d'informations.

Tél. : 05 55 78 67 94
E-mail : developpementdurable@paysdenexon-montsdechalus.fr



La future Maison de l'Intercommunalité à Nexon : les travaux se poursuivent.

Tout comme celle située à Châlus, elle vous assurera un point d'accès de proximité aux services de la Communauté de Communes. Véritable porte d'entrée du territoire, elle offrira un espace adapté à l'Office de Tourisme Intercommunal ainsi que des espaces dédiés aux savoir-faire et à la culture locale. Le Centre Intercommunal d'Action Sociale emménagera également dans ces nouveaux locaux (*Accueils de Loisirs (ALSH), Relais d'Assistants Maternels (RAM) et Service mandataire d'aide à domicile*).

ESPACES FRANCE SERVICES

Nos espaces France Services continuent de vous accueillir sur rendez-vous. Ils sont là pour vous faciliter l'accès aux services publics. Vous pouvez y effectuer diverses démarches administratives, photocopies, accès à internet dans un lieu unique et se renseigner auprès d'agents polyvalents.

Horaires pendant la période de crise sanitaire (*jusqu'à nouvel ordre*) :

Maison de l'Intercommunalité à CHÂLUS

- Accueil téléphonique du lundi au vendredi - 9h à 12h et 14h à 17h
 - Accueil physique uniquement sur rendez-vous le lundi après-midi de 14h à 17h,
 - le mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Les RDV doivent être pris par téléphone : 05 19 09 00 04
ou par mail : franceservices@paysdenexon-montsdechalus.fr



Pour aller encore plus loin : vous pouvez redonner une seconde vie à vos objets

Depuis février 2020, une recyclerie créative s'est ouverte à Saint-Maurice-les-Brousses.

N'hésitez pas à passer commande auprès de la recyclerie pour des jeux, livres, vêtements, mobilier, vaisselle, fournitures... d'occasion, ainsi que des créations uniques !

Contact : 05 44 00 08 12
E-mail : association.lentrepot@gmail.com
www.facebook.com/Recyclerielentrepot
3 rue des Lauriers, 87800 St Maurice-les-Brousses

Il y a toujours une solution pour composter et donc moins jeter

Composteur individuel, sites de compostage partagé, aides pour la location ou l'acquisition de broyeur, ... Le SYDED et la Communauté de Communes vous accompagnent pour réduire et valoriser vos végétaux.

Contact : Service Environnement de la Communauté de Communes au 05 55 78 67 94
E-mail : environnement@paysdenexon-montsdechalus.fr
Site : syded87.org





LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS)
PAYS DE NEXON - MONTS DE CHÂLUS
6 place de l'église – 87800 Nexon – Tél. : 05 55 36 07 98



L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT - LE TERRIER DES GALOUPIAUX

**LES MERCREDIS
ET VACANCES SCOLAIRES**
DE 7H15 À 19H

Fermeture annuelle :

1^{re} semaine de septembre
et vacances de Noël

POUR LES ENFANTS DE 4 ANS JUSQU'À 12 ANS

L'accueil se fait sur inscription :

- Dossier à retirer au Terrier des Galoupiaux ou au C.I.A.S. (inscription à renouveler chaque année à la rentrée en septembre) ;
- Les dossiers complets sont à déposer au Terrier des Galoupiaux ou au C.I.A.S (une visite sera organisée pour les nouveaux) ;
- Les réservations se font par mail selon un calendrier annuel.

Le Terrier des Galoupiaux, c'est une équipe de 5 à 6 animateurs, une cuisinière et une directrice. Un effectif plafonné à 60 enfants dans des locaux adaptés entourés d'un grand jardin.

Au programme : des activités variées et adaptées à toutes les tranches d'âges, imaginées par une équipe d'animation motivée autour d'un projet pédagogique qui évolue régulièrement.

Des sorties ou des interventions sont organisées pour tous à chaque période de vacances, qu'elles soient culturelles, sportives, ludiques, il y en a pour tous les goûts et tous les âges !

LE TERRIER DES GALOUPIAUX

4, rue Kilstett – 87800 JANAILHAC – Tél. : 05 55 00 76 58
E-mail : terrierdesgaloupiaux.cias@paysdenexon-montsdechalus.fr

LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS « LES P'TITS BOUTS »

Le relais assistants maternels est ouvert.

C'est un des services qui est resté mobilisé depuis le début de la crise sanitaire. L'animatrice a gardé un contact permanent avec son public, les assistants maternels, les parents et toutes les autres personnes ayant besoin du RAM.

Une alternance a été mise en place entre travail à distance et présence au sein des locaux dès que la situation l'a permise. Il a été primordial de continuer à offrir un service de qualité malgré le confinement. Actuellement, les temps collectifs, qui n'ont malheureusement pas pu avoir lieu lors du 1^{er} confinement sont autorisés.

Nous espérons tous un retour à la normale afin de pouvoir continuer les différents projets entamés en 2019 et 2020 (tapis à histoires, formations des assistants maternels, fête pour les 10 ans du RAM...)



Petit rappel :

Les temps collectifs sont ouverts aux assistants maternels et aux enfants qu'ils accueillent, sur inscription. Ils offrent un espace d'échange, de découverte et de socialisation. Ce sont à la fois des temps d'éveil pour les enfants (*jeux libres, activités manuelles, éveil musical et moteur...*) et de professionnalisation pour les assistants maternels. Les parents employeurs peuvent également venir participer à ces temps.

Les temps de permanence per-

mettent aux (*futurs*) parents et (*futurs*) assistants maternels, de prendre contact avec l'animatrice. Ils peuvent être informés de la disponibilité des assistants maternels par une liste mise régulièrement à jour, et être accompagnés dans la recherche d'un mode d'accueil.

L'animatrice accompagne également les parents employeurs et assistants maternels, dans leurs démarches administratives (*droits et devoirs, rédaction du contrat de travail, déclaration d'un salarié ou encore la rupture du contrat...*).

MULTI-ACCUEIL « PIROUETT'CAHAUÈTES »

POUR LES ENFANTS DE 0 À 6 ANS



Le CIAS a confié la gestion de cet équipement à la Mutualité Française Limousine. « Pirouett'cachuètes » propose aux parents une solution d'accueil pour les enfants de moins de 6 ans : accueil régulier, occasionnel, pour toute la journée ou quelques heures.



MULTI-ACCUEIL « PIROUETT'CAHAUÈTES »
2 rue Jacques Brel - 87800 Saint-Maurice-les-Brousses
Tél. : 05 55 57 50 07
E-mail : pirouettcachuètes@mutualitelimousine.fr

LE SERVICE MANDATAIRE D'AIDE À DOMICILE DU CIAS PAYS DE NEXON-MONTS DE CHÂLUS

Que vous soyez actifs, retraités ou en situation de handicap, vous avez besoin d'une aide pour :

- l'entretien de la maison et/ou les travaux ménagers,
- la préparation de repas à domicile, y compris les courses,
- vous assister dans les actes de la vie quotidienne ou l'aide à l'insertion sociale (*votre lever, coucher, habillage, déshabillage, toilette ne relevant pas d'une prescription médicale...*),
- un accompagnement dans les déplacements (*à domicile ou en établissement*),
- la garde d'un proche malade (*à l'exclusion des soins*) le jour ou la nuit,
- l'accomplissement des démarches

VOUS RECHERCHEZ UN EMPLOI D'AIDE À DOMICILE ?
Contactez le service mandataire d'aide à domicile du CIAS

Pôle de Nexon – 05 55 58 26 79
servicemandataire2.cias@paysdenexon-montsdechalus.fr

administratives pour salarier votre employé(e) qui vous aidera au quotidien...

MUSÉE & JARDINS CÉCILE SABOURDY

2020 RESTERA UNE ANNÉE
HORS DU COMMUN S'IL EN EST !

Deux grandes expositions réunissant plusieurs centaines d'œuvres hors-normes auront jalonné cette année extraordinaire :

Tout d'abord « Mirages », exposition rétrospective, revenue sur les 5 premières années d'existence du musée en invitant tous les artistes présentés et entrés dans les collections depuis 2014. À cette occasion, Jean-Louis Goudier, Maire de Janailhac, a officiellement offert au Musée une œuvre de Cécile Sabourdy appartenant à la commune et présentant un superbe faisan doré, le fameux « Graciozo » de la peintre. Celui-ci a été accroché en clôture du parcours d'exposition, le soir de l'inauguration.

Puis l'exposition « **La Maison-Atelier : Jacques Lortet, Marie-Rose et leurs amis** », consacrée à l'œuvre de Jacques Lortet, artiste pudique et discret, dont l'œuvre insolite de bois, de couleurs, livres-objets et autres bois emmêlés, tisse une parfaite osmose avec les créations de fils et de laines tressés, tricotés ou bien encore sculptés de sa femme Marie-Rose Lortet.

Extraordinaire également du fait de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19.

Si cette crise nous a privé de public sur site, elle a poussé les équipes

du musée à se réinventer et à penser autrement la diffusion de la culture.

Facebook, Instagram, Youtube sont devenus subitement les instruments privilégiés du partage de nos activités : ateliers-tutoriels créatifs, retours sur nos artistes et leurs créations, jeux-concours... Véritable défi que de réussir à rendre à travers un écran l'émotion d'une rencontre avec une œuvre !

L'événement « **La Nuit Européenne des Musées** » du 14 novembre dernier a montré l'intérêt du public à découvrir nos expositions en ligne ! Ce fut l'occasion de réveiller la chaîne Youtube du musée avec la diffusion d'une exploration Surréaliste de l'exposition « La Maison-Atelier » par le poète Laurent Doucet : réalisée par Vincent Gallet et intitulée « Le scaphandrier », cette vidéo met en images une visite virtuelle atypique. Le Musée, presque comme si on y était...

ET L'AVENIR ?

L'avenir très proche du musée, c'est tout d'abord la prolongation de l'exposition « La Maison-Atelier » qui se tiendra jusqu'au 31 janvier 2021, espérant pouvoir ainsi rattraper le temps perdu.

Puis suivra une exposition montée en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine, consacrée aux statues de ciment d'un étonnant sculpteur autodidacte, Gabriel Albert, sorte



de « Facteur Cheval » de Saintonge. Le musée montrera simultanément un nouveau parcours permanent, où l'on retrouvera les toiles de Cécile Sabourdy et des artistes incontournables des collections permanentes, dont le Limousin Robert Aupetit ou bien encore la Singulière Marie-Rose Lortet, marraine du Musée.

Côté médiation, accueil de scolaires et jeunes publics – malgré les incertitudes que la pandémie nous réserve – le musée continue à travailler sur ses projets d'Éducation Artistique et Culturels et sur les ateliers organisés au musée ou en ligne, destinés aux scolaires comme aux familles. Les médiateurs s'adaptent en proposant de plus en plus d'activités hors les murs : en se déplaçant directement avec leur mallette pédagogique dans les écoles !

Le musée vous propose aussi des visites privatisées en matinée : pour le même droit d'entrée (5,50 €/pers.), profitez des espaces du musée en famille et/ou entre amis.

De la même manière, nous organisons des anniversaires : **renseignements au 05 55 00 67 73**

Pour suivre l'actualité du musée, nous vous invitons à vous connecter sur nos Facebook et Instagram, en attendant un nouveau site internet qui verra le jour au printemps 2021.

Si vous souhaitez recevoir par mail les actualités du musée, demandez à être inscrits pour recevoir nos newsletters à :

contact@museejardins-sabourdy.fr

L'équipe du musée vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année

Prenez soin de vous !



Les ENTREPRENEURS de la commune

Frédéric
BONNAUD

Aménagement de bâtiments agricoles

06 78 84 88 78

- Fabrication et pose de portails
- Pose d'abreuvoirs et de tubulaires
- Pose de dalles et de chéneaux
- Petite mécanique générale
- Location de nacelle araignée

2 Les Chapelles - Janailhac
fbonnaud87@orange.fr



La ferme du
Breuilh

Laure et Sébastien BLONDY
Gaec de La Groussie
05.87.41.47.22
06.07.74.30.47

Vente directe de viande
bovins • ovins



PEINTURE-87

Adresse mail: NLPEINTURE87@gmail.com
Numéro Siret: 889.605.200.00019
Tél: 06.06.64.55.78

peinture
papier peint
enduits,
toile de verre
revêtements sols,
pvc, stratifié



Oceaia
UNE AGRICULTURE D'AVANCE

LA COOPERATION AGRICOLE
NOUVELLE-AQUITAINE

Yannick - Océalia Janailhac

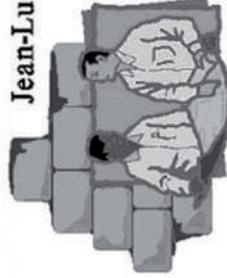
Le Petit Betour - 87800 Janailhac
Tél. : 05.55.58.24.60 - Fax : 05.55.58.12.90
E-mail : janailhac-coop@ocealia-groupe.fr

Jean-Luc CELERIER

Maçonnerie
Rénovation

Le Petit Betour
87800 JANAILHAC

Tel 05.55.38.39.24



L'ATELIER SUCRE
ET L'ATELIER DE JANAILHAC

Artisan Boulanger

16 rue Garbetta 87800 NEXON
tel. : 05 87 98 29 50
rue des écoles-87800 JANAILHAC
tel. : 05 55 09-10 02

Nexon : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi 6h30 à 12h30 et 15h30 à 19h30
mardi et dimanche 6h30 à 12h30
Janailhac : lundi, samedi et dimanche 7h à 12h / mardi fermé
mercredi, jeudi, vendredi 7h à 12h et 16h à 19h30



BLANC RENE

ELECTRICITE
PLOMBERIE, SANITAIRE

Installation - Rénovation - Dépannage

2 rue de Klissett
87800 Janailhac

tél : 0555397919 / 0643751231



Laurie Masselin

L'originale
CRÉPERIE AMBULANTE
06 32 45 31 72
laurie.masselin@gmail.com

Particuliers, professionnels, associations...
L'originale pour tous vos événements festifs !



Nicole

coiffeuse à domicile

05 55 00 76 41

11 Le Pavillon
87800 Janailhac

vadom codum - Siret 382 483 305 00088



Création et entretien de parcs et jardins

Au service des particuliers
et
des professionnels

Tel: 06.72.54.26.67
E-mail: nature.paysage@sfr.fr

EURL BONNET Richard
La moignée
87800 JANAILHAC



SARL RICARD & FILS
MATÉRIEL AGRICOLE
BETOUR

87 800 JANAILHAC

Tél. : 05 55 00 28 29



Entreprises
Collectivités
Associations
Particuliers

Photographe de moments uniques

Pour tous vos reportages photo / Mariage, Bébé, Famille, Grossesse, Entreprise...

Pour une communication visuelle qui vous ressemble

Bulletin municipal / Logo / Carte de visite / Etiquette / Flyer / Dépliant / Site internet...
05 55 00 23 96 - 06 87 25 72 04
Maumont - 87800 JANAILHAC
contact@unstudiodanslaprairie.com // www.unstudiodanslaprairie.com

